

Mission en régulation et supervision bancaires à Kinshasa Révision finale des instructions 17/18/19/21/22



AFRITAC Centre a effectué une mission d'assistance technique à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), du 03 au 14 septembre 2018, dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, au bénéfice de la Banque Centrale du Congo (BCC), l'autorité de supervision bancaire de la RDC.

Inscrite au programme annuel d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2019, cette mission a

permis d'aider la BCC à examiner les observations de la profession bancaire concernant les projets d'instructions révisées relatives aux règles prudentielles qualitatives applicables aux établissements de crédit : instructions n° 17 (contrôle interne et conformité), n° 18 (agrément et autorisations préalables), n° 19 (commissaires aux comptes), n° 21 (gouvernance) et n° 22 (gestion des risques).

La mission a également assuré la formation des superviseurs bancaires de la BCC à la mise en œuvre des contrôles du respect des nouvelles exigences prudentielles. En complément, la mission a engagé un travail ambitieux d'élaboration de guides méthodologiques à cet effet, que la BCC devra poursuivre sur la base des orientations préconisées.

AFRITAC Centre a travaillé essentiellement avec l'équipe-projet de la Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers (DSIF) de la BCC, avec la participation de la Direction Juridique pour la première partie des travaux (cf. photo). La mission a pu être reçue par Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, ainsi que, en fin de mission, par le Directeur de la DSIF.